

ENQUÊTE DÉPLACEMENTS DU SCoT DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE



PORTRAIT DU SUD MESSIN

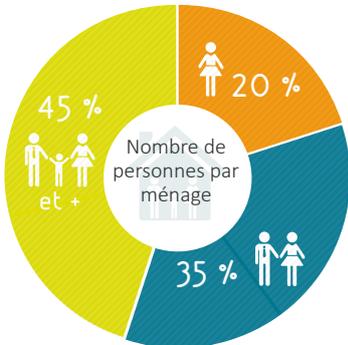
Imaginons ensemble la mobilité de demain



Qui sont les habitants ?

Un échantillon de 323 personnes et de 250 ménages, enquêtés dans la Communauté de Communes du Sud Messin, sur leurs pratiques de mobilité, un jour de semaine (du lundi au vendredi).

2,6 personnes par ménage en moyenne



46 %
des personnes travaillent



25 %
des personnes étudient



19 %
sont retraités



La taille moyenne des ménages du Sud Messin (2,6 personnes/ménage) est plus élevée que dans le SCoTAM (2,2 personnes/ménage). La part des ménages composés de 3 personnes et plus y est plus forte : 45 % contre 33 % en moyenne dans le SCoTAM (33 %). Quant à la part des personnes seules, elle y est moindre : 20 % contre 34 % en moyenne dans le SCoTAM.

2 secteurs du territoire du Sud Messin analysés

Ces 2 secteurs correspondent à des « secteurs de tirage », c'est-à-dire des zones géographiques homogènes au sein desquelles un échantillon représentatif de 160 résidents minimum a été interrogé.

Verny, Rémilly et Solgne

sont des polarités dans l'armature urbaine du SCoTAM : Rémilly et Verny sont deux bourgs centres et Solgne est un pôle relais.

Ces 3 communes concentrent 1/3 de la population du Sud Messin.



Plus d'1 heure pour se déplacer par jour dans le SCoTAM

En moyenne, un habitant du Sud Messin consacre un peu plus d'1h (64 minutes) à ses déplacements quotidiens dans le SCoTAM et parcourt 33 km.



Les habitants du Sud Messin est réalisent 9 km de plus par jour dans le SCoTAM que leurs voisins du Sud Messin ouest, plus proches de la Métropole messine et de ses services.

Les ménages du Sud Messin disposent de plus de vélos et de voitures qu'un ménage du SCoTAM !



1,8 vélo par ménage en moyenne (1,2 vélo par ménage du SCoTAM en moyenne)



1,7 voiture par ménage en moyenne (1,3 voiture par ménage du SCoTAM en moyenne)



Des ménages très motorisés

- 64 % des ménages du Sud Messin disposent **d'au moins 2 voitures**.
- Ces ménages sont en plus grande proportion dans le Sud Messin ouest (68 %) que dans le Sud Messin est (59 %).
- Ce taux de motorisation des ménages est plus élevé que la moyenne dans le SCoTAM (41 %).**

7 ménages sur 10 équipés d'au moins un vélo



- 1 700 personnes (12 %) déclarent réaliser au moins 2 déplacements à vélo par semaine** (du lundi au vendredi).
- Les ménages avec vélo sont en plus grande proportion dans le Sud Messin ouest (72 %) que dans le Sud Messin est (66 %).



Des transports collectifs tournés vers les scolaires

- 16 % des habitants déclarent utiliser les réseaux de transports collectifs** (TIM, Le Met' ou TER) **au moins 2 fois par semaine** (du lundi au vendredi). Ces usagers réguliers sont principalement **des scolaires**.
- 80 % déclarent les utiliser « très peu » ou « jamais »**. Cela concerne 77 % des résidents du Sud Messin est et 83 % du Sud Messin ouest.

Trois raisons principales à citer : 43 % ne sont pas motivés par ce mode, 30 % pointent les horaires qui sont, selon eux, inadaptés et 14 % indiquent que l'arrêt est trop loin de leur domicile. **Une adaptation de l'offre (horaires, parcours, points d'arrêts, etc.) permettrait de capter un plus large public.**

Combien de déplacements ?

 **4,5 déplacements** par jour en moyenne

- Une mobilité plus élevée que celle des habitants du SCoTAM (4,1 déplacements par jour).
- Elle fait partie des mobilités les plus élevées des intercommunalités du SCoTAM.

 **9 % de personnes non mobiles** en moyenne

- Proche de la moyenne des habitants du SCoTAM (10 %).
- Deux tiers ne travaillent ou n'étudient pas (retraités, personnes au foyer, demandeurs d'emploi).

 **41 % de personnes hypermobiles** en moyenne

- Cette part est forte par rapport à celle des habitants du SCoTAM (36 % d'hypermobiles).
- La moitié d'entre eux sont des actifs et 17 % sont des retraités.

Un déplacement, c'est l'action de se déplacer d'un lieu à un autre pour un certain motif (travail, école, loisirs etc.), en utilisant un ou plusieurs modes de déplacements (marche, vélo, voiture, etc.) sur la voie publique.

La mobilité est le nombre moyen de déplacements effectués par personne enquêtée et par jour, tous modes et tous motifs confondus. Le nombre de déplacements comprend les déplacements internes au SCoTAM et les flux d'échanges avec les territoires extérieurs.

Les non mobiles désignent les personnes qui ont déclaré ne s'être pas déplacées le jour de semaine enquêté.

Les hypermobiles sont les personnes qui réalisent 5 déplacements et plus par jour.



Avec quels modes ?

Les déplacements quotidiens dans le SCoTAM et d'échanges avec les territoires extérieurs au SCoTAM réalisés par :

⊙ Les habitants de Sud Messin :
65 900 déplacements par jour



 **La marche : près d'1/3 des déplacements quotidiens des habitants du Sud Messin (31 %).**

Cette part est proche de celle de l'ensemble des habitants du SCoTAM (31 %) et de celle des habitants de Metz Métropole (34 %).



La voiture : 62 % de leurs déplacements, soit 6 déplacements 10, comme pour l'ensemble des habitants du SCoTAM (60 %).



Les transports collectifs occupent une place moindre (5 %) dans leurs pratiques de déplacements, comme pour l'ensemble des habitants du SCoTAM (7 %). Ces 3 600 déplacements quotidiens sont réalisés pour 60 % d'entre eux en cars (TIM et TED) et autres autocars*. Les 40 % restants sont effectués principalement en TER (train ou car).

* Autres lignes départementales, régionales, internationales en cabotage, périscolaire, occasionnel.

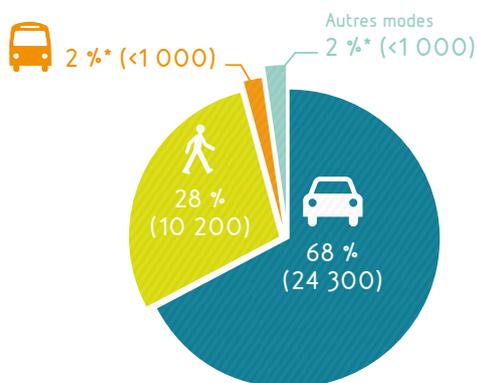


Le nombre de déplacements en train n'est pas suffisant pour réaliser des analyses plus fines. Pour plus d'information sur la fréquentation des gares, se reporter aux études réalisées par l'AGURAM : www.aguram.org/etudes-productions/planification/scot/valoriser-et-re-composer-les-espaces-gare.

Les déplacements quotidiens dans le SCoTAM et d'échanges avec les territoires extérieurs au SCoTAM réalisés par :

● Les habitants du secteur Sud Messin ouest :

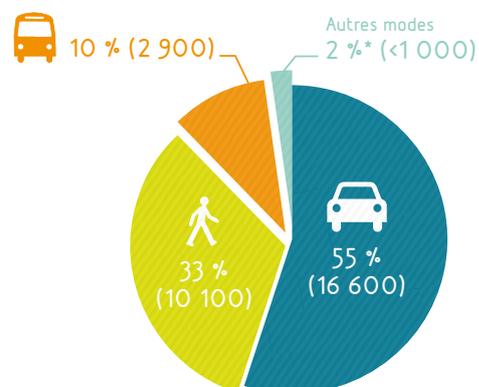
35 800 déplacements par jour



- + de marcheurs à l'est.
- + de transports collectifs à l'est.
- La voiture domine d'avantage à l'ouest.

● Les habitants du secteur Sud Messin est :

30 100 déplacements par jour



Voiture
 Marche
 Transports collectifs
 Autres modes (vélo, fourgon, camion, etc.)

*Part modale non significative, le volume de déplacements étant trop faible pour avoir une validité statistique.

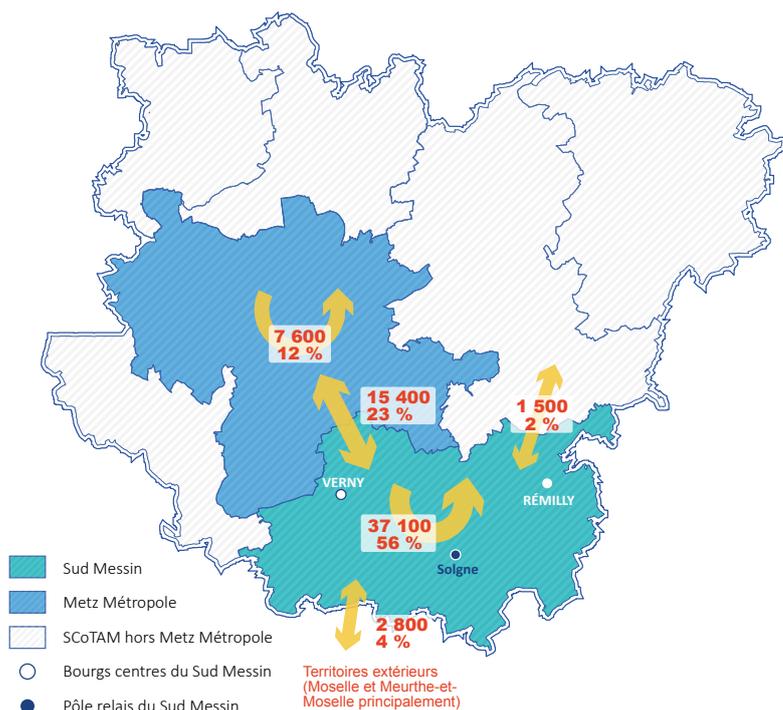


Une part de déplacements en transports collectifs plus importante pour les habitants du secteur est que pour les habitants du secteur ouest qui s'explique par **la présence dans le secteur est d'une offre diversifiée en transports collectifs** : trains TER à la gare de Rémilly, ligne régulière du réseau TIM et circuits locaux de transports scolaires.

Quelle est la géographie de leurs déplacements ?

Habitants du Sud Messin : 65 900 déplacements quotidiens

dans le SCoTAM et d'échanges avec les territoires extérieurs



● **Plus d'1 déplacement sur 2 est interne au Sud Messin.**

- Ces déplacements internes sont réalisés principalement au sein de chacun des 2 secteurs est et ouest.
- Les échanges entre ces deux secteurs sont minoritaires (3 %).

● **Metz Métropole : plus d'1/3 des déplacements quotidiens des habitants du Sud Messin**

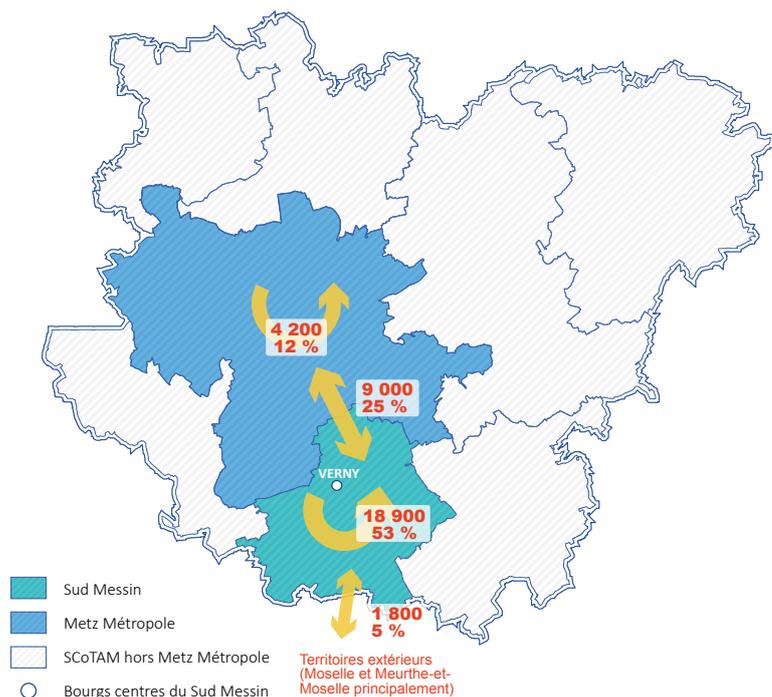
- 23 % sont des échanges réalisés par les habitants du Sud Messin entre leur secteur de résidence et Metz Métropole.
- 12 % sont des déplacements qu'ils réalisent uniquement dans Metz Métropole.

Seuls les flux significatifs statistiquement sont représentés.

Les échanges entre 2 territoires sont la somme des déplacements réalisés dans les 2 sens par les habitants du Sud Messin.

Les résidents du Sud Messin ouest

Quels flux ?



Les habitants du Sud Messin ouest réalisent **35 800 déplacements quotidiens** dans le SCoTAM et d'échanges avec les territoires extérieurs :

- Plus de la moitié des déplacements dans leur secteur de résidence, soit 18 900 déplacements dont 8 600 dans Verny (2 000 habitants), ce qui conforte son statut de bourg centre.
- 1/4 sont des échanges avec Metz Métropole
- Des échanges principalement avec :
 - le centre de Metz (Ancienne Ville, Nouvelle Ville et les Isles), soit 2 100 déplacements ;
 - Marly (2 100) ;
 - la Façade est de la métropole (Borny, Technopôle, Grange-aux-Bois), Ars-Laquenexy, Laquenexy et les communes de l'ex Val Saint-Pierre (1 600).
- Très peu d'échanges avec les autres territoires du SCoTAM.



28 % des ménages du Sud Messin ouest font principalement leurs courses alimentaires au Leclerc de Marly. 82 % des ménages de ce secteur réalisent ce type de courses du lundi au vendredi.

Avec quels modes ?

	Modes	Déplacements	Parts modales
Dans leur bassin de vie, le Sud Messin ouest :	Voiture	9 600	51 %
	Marche	8 600	46 %
Dans la commune de Verny :	Voiture	4 900	57 %
	Marche	3 500	41 %
Pour les échanges avec Metz Métropole :	Voiture	8 600	96 %

Pour des raisons de lisibilité, seules les parts modales principales sont représentées.

- Les habitants du Sud Messin ouest utilisent à peine plus leur voiture (51 %) que la marche (46 %) pour se déplacer au quotidien dans leur bassin de vie.
- Pour effectuer des déplacements avec Metz Métropole, ils privilégient la voiture. L'usage des cars du réseau TIM est quasi inexistant.

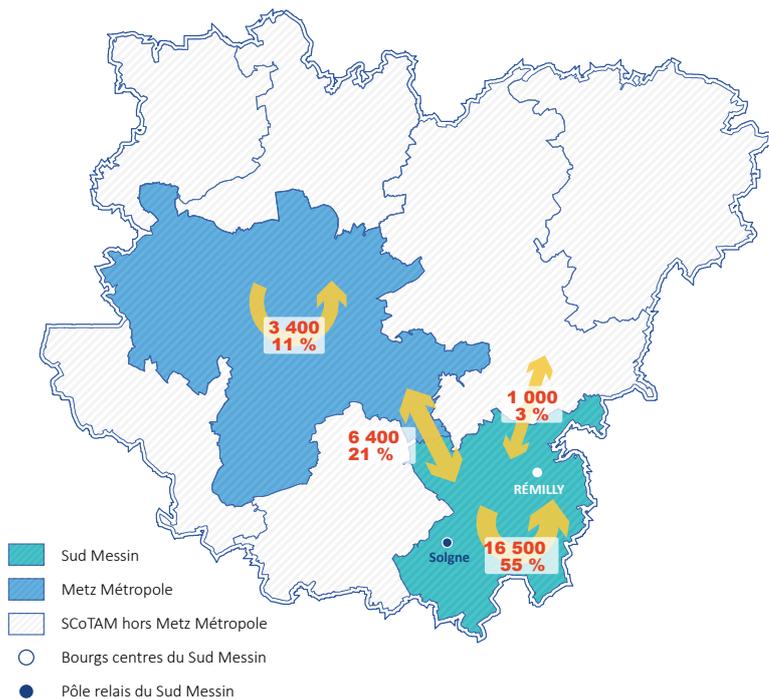
Pour quels motifs ?

(en excluant le retour au domicile)

- Dans le Sud Messin ouest :
 - accompagnement : 40 % des déplacements. Ils sont réalisés principalement pour accompagner/ aller chercher les enfants à la garderie ou l'école.
 - loisirs : 20 % des déplacements.
- Dans et vers Verny : une multiplicité de motifs qui traduit son statut de polarité dans le Sud Messin ouest.
- Du Sud Messin ouest vers Metz Métropole : 1/3 des déplacements pour le travail (35 %).

Les résidents du Sud Messin est

Quels flux ?



Seuls les flux significatifs statistiquement sont représentés.

Les habitants du Sud Messin est réalisent **30 100 déplacements quotidiens** dans le SCoTAM et d'échanges avec les territoires extérieurs :

- ➊ **Plus de la moitié des déplacements dans leur secteur de résidence, soit 16 500 déplacements, dont :**
 - 6 800 dans Rémilly (2 100 habitants), ce qui conforte son statut de bourg centre dans l'armature urbaine du SCoTAM.
 - Moins de 1 500 dans Solgne.
- ➋ **1 déplacement sur 5 réalisé avec Metz Métropole.**
- ➌ **Centre de Metz et Façade est, deux secteurs attractifs pour ces échanges :**
 - 2 400 avec le centre de Metz ;
 - 2 000 avec la Façade est de la métropole, Ars-Laquenexy, Laquenexy et les communes de l'ex Val Saint-Pierre.

Avec quels modes ?

	Modes	Déplacements	Parts modales
Dans leur bassin de vie, le Sud Messin est :	Voiture	6 500	39 %
	Marche	8 800	53 %
Dans la commune de Rémilly :	Voiture	2 000	30 %
	Marche	4 600	67 %
Pour les échanges avec Metz Métropole :	Voiture	5 000	78 %

Pour des raisons de lisibilité, seules les parts modales principales sont représentées.

- ➊ **La marche : 1/2 des déplacements quotidiens dans le Sud Messin est et 2/3 des déplacements effectués dans Rémilly.** La comparaison avec des territoires urbains est flatteuse : les habitants de Metz effectuent la moitié de leurs déplacements à pied dans leur ville.
- ➋ **La voiture : mode privilégié pour les déplacements vers et à partir de Metz Métropole.** Les autres modes de transports (trains et cars TER notamment) sont trop faibles en volume pour ressortir de manière significative dans ces échanges.

Pour quels motifs ? (en excluant le retour au domicile)

- ➊ Dans le Sud Messin est :
 - **loisirs : 27 % des déplacements ;**
 - **accompagnement : 24 % des déplacements ;**
 - achats : 18 % ;
 - garderie/école/études : 15 % ;
 - travail : 11 %.
- ➋ Dans Rémilly : 1 motif ressort, **les loisirs (28 %).**
- ➌ Vers Rémilly : une **multiplicité de motifs** (travail, études secondaires, achat, loisirs, accompagnement, autres) révélatrice du **statut de polarité** de la commune dans le Sud Messin est.
- ➍ Dans et vers Solgne : une **multiplicité de motifs** (travail, garderie/école, achat, loisirs, accompagnement).
- ➎ Du Sud Messin est vers Metz Métropole : une **multiplicité de motifs** (travail, accompagnement, loisirs, études, achats et autres).

Que retenir ?



- ⊙ **La marche : une place privilégiée** dans les pratiques de déplacements des habitants du Sud Messin et en particulier pour les **habitants du secteur est qui marchent autant que des urbains !**
- ⊙ **Des habitants très mobiles**, notamment les actifs mais aussi les retraités !
- ⊙ **2 bassins de mobilité distincts est et ouest.**
- ⊙ **Des échanges avec Metz Métropole principalement en voiture et en lien avec certaines polarités :**
 - le centre de Metz ;
 - les secteurs est de Metz Métropole (Façade est, Ars-Laquenexy, Laquenexy et ex Val Saint-Pierre) ;
 - Marly pour les habitants du Sud Messin ouest.

Quelles pistes creuser ?

Faciliter les déplacements vers Metz Métropole :

- ⊙ en favorisant l'usage des transports collectifs (trains, bus) ;
- ⊙ en encourageant de nouvelles habitudes pour se déplacer (covoiturage, autopartage).

Pistes : créer des pôles d'échanges dans les principales polarités du Sud Messin (pour faciliter l'usage des TC), développer le rabattement vers la gare (aménagement piétons/cyclistes vers et aux abords de la gare, organiser/aménager des aires de covoiturage, etc).

Faciliter la mobilité des piétons dans leur quotidien :

- ⊙ vers les pôles générateurs de déplacement (écoles, gares, équipements, commerces),
- ⊙ au sein des principales polarités (Verny, Rémyilly et Solgne).

Pistes : développer un plan piéton à l'échelle de l'EPCI, mobiliser l'outil PLUi/PLU (Orientations d'Aménagement et de Programmation, emplacements réservés, cheminements à créer/préserver, etc).



L'enquête permet des exploitations plus fines sur des publics cibles ou sur un mode particulier en fonction des objectifs poursuivis.

Publication disponible sur les sites internet :

www.aguram.org/enquete
www.scotam.fr

Directeur de publication : Syndicat Mixte du SCoTAM

Publication réalisée par : Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM), mai 2018

Réalisation graphique et cartographique : Metz Métropole, AGURAM

Sources : EDGT SCoTAM 2017

